

Compte rendu Conseil d'école SAGY – Vendredi 14 Novembre 2014

Présents :

- M. Guy PARIS , Mme Aline BOUDIN
- Mmes GUILLAUMEAU, WORMS, BARLEMONT, SEGUIN, RUTLAND
- Mmes DELETTRE, BOUFFETTE, HENRI, LOUIS, MAILLET

Secrétaire de Séance : Mme LOUIS

I Vie scolaire

Présentation

La directrice, Mme MAILLET, se présente à l'ensemble des acteurs de l'école présents, étant nouvellement nommée pour cette année scolaire.

Un tour de table est également entrepris.

– Elections des représentants de parents d'élèves

2 listes : APRES et Parents Indépendants

155 inscrits – 95 votants – 8 votes blancs – 61,29 % de participation

Représentants élus : 3 sièges APRES – 2 sièges Parents Indépendants

APRES titulaires : Ludivine GUILLAUMEAU – Sandra BARLEMONT – Christelle WORMS

Parents Indépendants titulaires : Valérie RUTLAND – Aurélie SEGUIN

APRES suppléants : Nelson FIORINI – Céline GRAZIANI-CHOUILLET – Christelle AUGENDRE

Parents Indépendants suppléants : Géraldine LE FUSTEC – Angélique REUZIAULT

– Effectif école

110 élèves PS : 13 / MS : 15 GS : 12 / CP : 12 CE1 : 16 CE2 : 14 / CM1 : 7 + 8
CM2 : 13

– Validation du règlement intérieur

La directrice précise qu'il n'est plus nécessaire de présenter un certificat de vaccination pour l'inscription des enfants à l'école, ceci n'étant plus une cause de non-inscription, la scolarisation prévalant sur la vaccination.

La directrice précise que l'inscription des enfants à l'école maternelle engage les parents à ce que leur enfant fréquente l'école régulièrement et que toute absence soit justifiée.

La liste des Parents Indépendants propose une modification du mot « rendu » à sa famille par le mot « remis » à sa famille (§2-Fréquentation et obligation scolaire). Cette modification est votée à l'unanimité.

La directrice précise de nouveau la nécessité pour les élèves d'être assurés en « responsabilité civile » et « individuelle accident », sous peine de ne pouvoir emmener l'élève en sortie scolaire dans le cas d'une sortie hors temps scolaire. Les enseignants ont eu parfois quelques difficultés à obtenir des attestations d'assurance conformes malgré la mention qui en était faite dans la note de rentrée. La liste des Parents Indépendants propose que cela soit également précisé dans le règlement intérieur (§4- Sorties scolaires). Cette proposition est votée à l'unanimité.

Le règlement intérieur ainsi modifié est voté à l'unanimité.

– Evaluations CP

Mme HENRI indique que les évaluations de début de CP se sont déroulées courant septembre.

Résultats : 95,7% de réussite en français, tous les élèves ayant des résultats supérieurs à 66%

86,8% de réussite en mathématiques.

Mme Henri précise que le seuil de difficultés est de 66% et d'importantes difficultés est de 33%.

Les résultats sont donc dans l'ensemble satisfaisants voire très satisfaisants. Certains élèves ont cependant quelques difficultés mais le RASED (réseau d'aide) n'interviendra pas pour le moment auprès des élèves de CP.

– Evaluations CE1

Les évaluations CE1 ont, en fait, été passées par les élèves de CE2 en début d'année, les livrets n'ayant pas été disponibles l'année dernière.

Mme DELETTRE indique que le niveau général des 14 élèves de CE2 est inquiétant :

3 élèves ont des résultats inférieurs au seuil de 33% de réussite ;

1 élève a entre 33 et 50 % ;

5 élèves ont entre 50 et 66 % ;

5 élèves ont des résultats supérieurs à 66%.

Spécialement, en grammaire, 11 élèves ont des résultats inférieurs à 33% de réussite, 1 élève a entre 33 et 50%, 3 élèves ont entre 50 et 66%

En mathématiques, 4 élèves ont des résultats inférieurs à 33%, dont 1 élève à 3% de réussite, 4 élèves ont entre 50 et 66%, 7 élèves ont plus de 66%.

Mme DELETTRE ajoute que ce groupe d'élèves ne se comporte pas convenablement en classe, manque d'attention et de sérieux. Cette attitude explique grandement ces faibles résultats.

Mme DELETTRE a déjà informé les parents des élèves posant particulièrement problème.

– **APC (Activité Pédagogique Complémentaire)**

La directrice rappelle que chaque enseignant organise ses séances selon ses prérogatives pédagogiques et organisationnelles. Ces séances peuvent donc avoir lieu sur le temps de la pause méridienne ou à partir de 16H00. Elles peuvent être de 30 mn ou de ¼ d'heure.

En outre, il ne s'agit pas nécessairement de soutien scolaire mais peut être des activités en lien avec un projet de classe. Tous les élèves sont donc susceptibles de participer à ces activités tout au long de l'année.

Les enseignantes peuvent également prendre en charge des élèves d'une autre classe que la leur, en tout ou en partie.

Il est précisé que la directrice est déchargée des heures d'APC. Mme GAY, prenant en charge la classe de CM1/CM2 le mardi, met en place ces activités pour ces élèves.

– **Réforme des rythmes scolaires :**

Bilan de mise en place de la semaine à 4 journée ½ : les enseignants ressentent une fatigue des élèves à partir du jeudi. En élémentaire, la raccourcissement de l'après-midi n'est pas facile à organiser au niveau de la programmation des apprentissages, et demande, paradoxalement, un plus grand temps de concentration puisqu'il n'y a plus de récréation.

En début d'année, des ajustements ont été faits en concertation entre les enseignants et la Mairie. La sieste des élèves de P.S. a ainsi pu être rallongée d'un quart d'heure.

Mercredi matin

Seuls 8 enfants utilisent la navette mise en place pour se rendre au centre de loisirs. La Mairie précise qu'il est possible qu'en janvier le bus de Vigny prendra en charge ce transport actuellement effectué par le mini bus.

La liste des Parents Indépendants demande aux enseignants de ne pas donner de devoirs aux enfants le mercredi, en l'absence d'étude. L'équipe éducative rappelle que, avec ou sans étude, il est primordial que les parents prennent connaissance des devoirs de leurs enfants chaque jour et les aident dans l'apprentissage des leçons ou tout autre travail personnel demandé. De plus, la directrice rappelle que chaque enseignant organise la gestion des devoirs à la maison en fonction de son organisation pédagogique. En outre, dans les grandes classes, le travail est le plus souvent prévu d'une semaine sur l'autre afin d'habituer les enfants à s'organiser ; chez les plus jeunes, le travail demandé est relativement succinct, ne dépassant pas 20 minutes par jour.

II Actions éducatives

– Thème de l'année commun à toutes les classes : le Patrimoine

Sur ce thème, les classes préparent le spectacle de Noël avec l'aide de Marjorie Trocq, nouvelle intervenante musique (tous les jeudis, tous les 15 jours).

– Projets de classes :

- En octobre, Musée de la moisson - PS/MS GS/CP CE1 - Animation de la ferme à l'assiette
- 26 septembre- 6 février, Natation à la piscine de Meulan – GS/CP CE1 – tous les lundis après-midis – projet renouvelé tous les ans.
- De janvier à mars, 8 séances à la patinoire de Cergy - CE2/CM1 CM1/CM2 -
- Ecole et Cinéma – Cinéma Utopia St Ouen l'Aumône
 - PS/MS GS/CP - T2 : La petite fabrique du monde, 6 courts métrages d'animation ; - T3 : Princes et princesses, Michel Ocelot
 - CM1/CM2 - Le 24/11 : King Kong, 1933 (VO sous-titré) ; T2 : Les enfants loups, Hosoba Mamoru, 2012 ; T3 : Un animal des animaux
- Classe découverte - CE1 Mme Bouffette - Château de Villarceaux et la Bergerie (juin) : visite du domaine avec un conférencier, activité autour du pain, repas et logement en éco-centre (2 jours)
Encadrement : Mme Bouffette et 2 parents accompagnateurs
Budget : 40€/enfants à la bergerie, 400€ transport, 200€ activité pain (une faible participation financière sera peut-être demandée aux parents, l'APRES se propose de participer au financement de ce projet).
- Echecs - Philippe PIERLOT - lundi à partir de Janvier pour les classes de cycle 2 et cycle 3.

Dates à retenir :

– Marché et Spectacle de Noël : le vendredi 12/12/2014 -18H00

Chants de Noël sur le thème du Patrimoine

Marché de Noël : vente de torchons et de tabliers + autres objets fabriqués par les enfants + truffes

– Journée Kapla Vendredi 13 février 2015

– Carnaval Vendredi 17/04 après-midi (ou mercredi 15/04 le matin)

La directrice indique que l'équipe éducative a décidé que le Carnaval aura lieu sur le temps scolaire. Le vendredi 17/04 est proposé. Toutefois, afin de prendre en compte les prérogatives du plus grand nombre de parents, un mot sera distribué afin de déterminer une préférence entre le vendredi 14 avril après-midi ou le mercredi 15 avril au matin.

III Equipements et travaux

- **Une liste de travaux** a été établie le 27 juin dernier par les différents acteurs de l'école : enseignante, représentants de la Mairie et des parents d'élèves.

Il est admis que la réalisation de ces travaux doit être échelonnée. C'est ainsi, qu'en plus de certains travaux effectués pendant les grandes vacances, l'eau chaude a été rétablie à l'école maternelle pendant les vacances de la Toussaint.

Le point du changement nécessaire des fenêtres dans les locaux de l'école élémentaire est évoqué. En attendant, et conscient du coût d'un tel changement, l'APRES propose que soit installées des mousses isolantes.

Une demande est faite pour apposer des housses de protection sur les extincteurs.

La Mairie prend note de ces demandes.

Un point doit être fait par la directrice sur le contenu de la mallette pour la mise en place du PPMS. Celle-ci précise qu'une mise en situation alerte tempête est prévue sur l'ensemble de la circonscription du Vexin, voire plus.

- TNI classe de GS/CP

La directrice et Mme Henri remercie l'APRES d'avoir fourni à la classe de GS/CP un nouvel ordinateur, le précédent ne fonctionnant plus. Celui-ci sera mis à disposition des élèves avec des logiciels adaptés.

Mme Henri éprouve des difficultés à utiliser le TNI disponible dans sa classe car le rétroprojecteur n'est pas fixé et sa mise en place suppose des manipulations compliquées et peu compatibles avec la présence de jeunes enfants. Il est donc demandé qu'un support soit fixé sur une poutre de sa classe. Pour une meilleure réception internet, une clé Ethernet est également demandée. Mme Henri demande, en outre, qu'une solution puisse lui être apportée pour un meilleur éclairage du tableau.

La Mairie prend note de ces demandes.

IV Questions diverses

- Concernant la sécurité aux abords de l'école : une amélioration est notée avec l'utilisation des plots.

Le problème du sens de circulation aux abords de la garderie est évoqué. Il est demandé que les places de stationnement soient respectées (notamment en ne se garant pas sur le passage piétons).

L'Après demande que la Mairie communique un mot via les cahiers de liaison des élèves concernant les horaires à respecter aux entrées et sorties de l'école élémentaire (rue de la Vierge).

- Les Parents Indépendants demandent si les enseignantes constatent des situations violentes lors des récréations. Ces situations n'ont pas été constatées par les enseignantes qui indiquent que les temps de récréations se déroulent sereinement. Dans le cas d'un conflit, la directrice précise que les règles de vie de l'école sont rappelées aux élèves concernés. Si cela ne suffit pas, une mise à l'écart de ou des enfants contrevenants est prévue, et les enseignantes peuvent décider d'une punition écrite ou d'un travail d'intérêt général (ramassage des papiers dans la cour, par exemple).

La directrice

Secrétaire de séance

Coralie MAILLET

Isabelle LOUIS